

Cinsaut N

Variété de raisin de cuve.



Origine

Ce cépage méridional semble être d'origine provençale.

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Nom de la variété en France

Cinsaut

Synonymie

En France, cette variété peut officiellement être nommée "Cinsaut" pour ce qui concerne le matériel végétal de multiplication. En Italie, le Cinsaut peut officiellement être nommé "Ottavianello".

Données réglementaires

En France, le Cinsaut est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classé. Cette variété est également inscrite aux catalogues d'autres pays membres de l'Union européenne : Bulgarie, Chypre, Grèce, Italie et Portugal.

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une forte densité des poils couchés,
- aux feuilles adultes orbiculaires, à cinq lobes, avec des sinus latéraux assez profonds à fond en V, un sinus pétiolaire peu ouvert ou fermé, des dents longues par rapport à leur largeur à la base, à côtés rectilignes ou avec un côté concave et un côté convexe, un limbe légèrement involuté, en particulier au niveau du lobe principal, et à la face inférieure, une densité faible des poils couchés et une densité moyenne des poils dressés,
- aux baies de forme elliptique.

Evolution des surfaces de vignes-mères

Année	1958	1968	1979	1988	1998	2008	2018
ha	10915	18188	51643	48184	32955	24773	18711

Profil génétique

Microsatellite	VVS2	VMD5	VMD7	VMD27	VRZAG62	VRZAG79	VMD25	VMD28	VMD32
Allele 1	131	223	243	176	188	256	238	227	255
Allele 2	131	223	247	178	204	260	248	233	261

Aptitudes culturales et agronomiques

Ce cépage est fertile, productif, très résistant à la sécheresse et peu sensible à la brunissure. En conditions fertiles, les rendements sont trop élevés et les produits obtenus sont alors de moindre qualité. Le Cinsaut doit donc être cultivé préférentiellement dans les terroirs pauvres et secs ; dans ces conditions, il permet d'obtenir une production régulière. C'est un cépage peu vigoureux (bois de faible diamètre), à port retombant qui doit être taillé court. Il a tendance à émettre beaucoup de rejets et de gourmands et doit être ébourgeonné soigneusement. Le vieillissement des souches est assez rapide. En zone calcaire et au printemps, le Cinsaut peut extérioriser assez facilement des symptômes de chlorose.

Sélection clonale en France

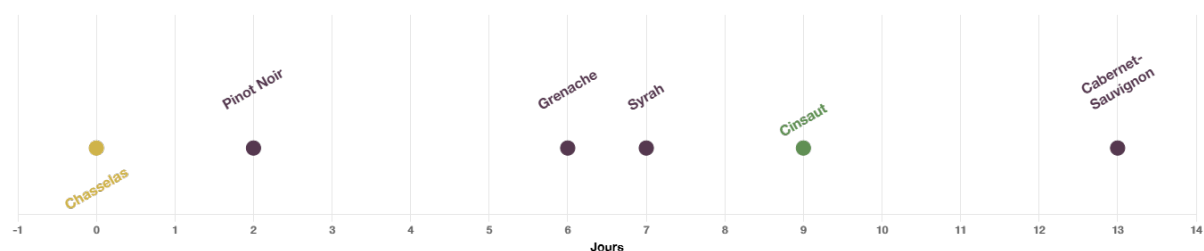
Les dix-sept clones agréés de Cinsaut portent les numéros 3, 4, 5, 91, 92, 103, 104, 252, 253, 254, 256, 258, 259, 260, 261, 320 et 322. Un conservatoire d'une centaine de clones a été implanté dans le vignoble des Côtes de Provence (Var) en 2006.

Phénologie

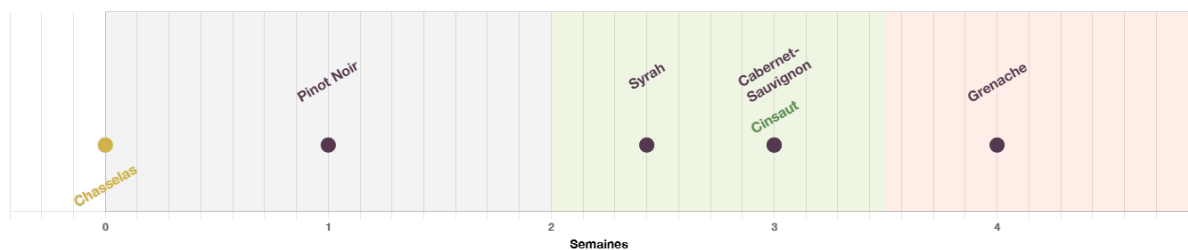
Epoque de débourrement : 9 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 2ème époque, 3 semaines après le Chasselas.

Debourement



Maturité



Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.



*Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*